



**Arnaud Sée** est agrégé des facultés de droit, professeur de droit public à l'Université de Picardie – Jules Verne, où il enseigne le droit administratif, le contentieux administratif et le droit des contrats publics. Ses domaines de recherche portent sur le droit administratif, ainsi que le droit public des affaires et le droit des contrats publics.

Il est le coauteur du *Dictionnaire des régulations* (LexisNexis, 2015), avec Michel Bazex, Gabriel Eckert, Régis Lanneau, Christophe Le Berre et Bertrand du Marais. Il est co-responsable de la rubrique « service public et régulations » de la revue *Droit administratif*, et coordonne la chronique « mise en concurrence » de la revue *Concurrences*.

Arnaud a étudié à l'université de Strasbourg, au sein de laquelle il a soutenu sa thèse de doctorat (*La régulation du marché en droit administratif, étude critique*, 2010) et a obtenu un DEA de droit public et un DEA de droit des affaires. Arnaud a été en outre professeur invité des Universités du Caire (Egypte), de Potsdam (Allemagne) et de Bologne (Italie). Il est actuellement directeur du département droit public de l'Université de Picardie.

### Principales publications récentes:

#### **Ouvrages collectifs (direction)**

- 1) M. BAZEX, B. DU MARAIS, G. ECKERT, R. LANNEAU, C. LEBERRE, A. SEE (dir.), *Dictionnaire des régulations*, Lexis Nexis, 2015
- 2) A. SEE (dir.), *Régulations*, Actes du colloque organisé par le Centre de Recherches sur le Droit Public de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense le mercredi 17 octobre 2012, La Mémoire du Droit, 2013.

#### **Articles**

- 1) « La sanction par l'information », colloque « Régulation et information », Strasbourg, 2 mars 2017, à paraître.

- 2) « La neutralité religieuse de l'espace public », colloque « la neutralité », Tours, 13 octobre 2016, à paraître.
- 3) « Peut-on se passer de la notion de régulation ? », Colloque des 10 ans de l'AFDA, Controverses, Clermont Ferrand, le 17 juin 2016, à paraître.
- 4) « Le droit souple des autorités de régulation », note sous CE, Ass., 21 mars 2016, Numéricable et Fairvesta, Droit administratif, 2016, comm. 34.
- 5) « Le réseau, modèle de régulation ? », actes du colloque organisé par l'Université d'Angers le 11 mars 2016, Energie – Infrastructures – Environnement, 2016, étude n°25.
- 6) « La redéfinition du champ du droit des marchés publics », commentaire de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, Concurrences, n°2016-1, p. 210.
- 7) « Comptabilité et droit public de la concurrence », in S. Kott et *alii* (dir.), *Droit et comptabilité : la spécificité des comptes publics*, Economica, 2016, p. 226.
- 8) « Le fichier comme mode de financement du service public », actes du colloque organisé par l'Université d'Orléans le 27 novembre 2015, Bruylant, 2016, à paraître.
- 9) « Juge judiciaire et autorités de régulation », actes du colloque de l'AFDA, Dalloz, 2016.

## Notes et chroniques

- 1) « Souplesse du droit, souplesse du juge », note sous CE, 10 novembre 2011, Droit Administratif, 2017, à paraître.
- 2) Note sous CJUE, 8 décembre 2016, Remondis, Concurrences, n°1-2017, à paraître.
- 3) « La régulation de l'installation des notaires », note sous Autorité de la concurrence, Droit administratif, 2017, comm. 4.
- 4) Note sous CE, 15 avril 2016, Vent de colère !, Droit administratif, 2016, à paraître.
- 5) Commentaire de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, Concurrences, n°3-2016, pp. 167-170.
- 6) Note sous Autorité de la concurrence, avis n° 16-A-05 du 15 février 2016, Concurrences, n°3-2016, pp. 182-183.
- 7) Note sous Autorité de la concurrence, décision n° 15-D-15 du 18 novembre 2015 *relative à des pratiques relevées dans le cadre de l'attribution d'emplacements commerciaux à la mezzanine banlieue de la gare du Nord de Paris*, Concurrences, n°1-2016, p. 219.
- 8) Note sous CE, 18 septembre 2015, *CNAM des Pays de la Loire*, Concurrences, n°1-2016, p. 218.